

Image not found or type unknown



Garantie des auto entrepreneurs

Par **azerty13003**, le **04/07/2013** à **16:15**

Bonjour, je compte faire rénover mon appartement (pose de carrelage et de parquets) par un auto entrepreneur. J'ai vérifié son numéro de siret mais je voulais également savoir quelles précautions dois-je prendre ? Est-il obligé d'avoir une assurance ? Quelle assurance ? Quels justificatifs puis-je lui demander ? Merci pour toutes vos réponses.